

Déclaration de l'Exécutif provincial d'OSSTF/FEESO sur le Projet de loi C-39

Le droit de faire la grève n'est pas négociable.

L'Exécutif provincial d'OSSTF/FEESO s'oppose catégoriquement au Projet de loi C-39 du gouvernement fédéral visant à élargir ses pouvoirs d'intervention dans les conflits de travail légaux.

Le premier ministre Mark Carney et son gouvernement doivent bien comprendre ceci : les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs ne constituent pas un inconvénient à gérer lorsque la négociation collective devient difficile.

Le droit de faire la grève est fondamental à la négociation collective libre et pertinente, et constitue un droit protégé par la Constitution au Canada. C'est le pouvoir dont disposent les travailleuses et les travailleurs lorsqu'un employeur refuse de faire des concessions à la table de négociations, et il est essentiel pour protéger les salaires, les conditions de travail et la sécurité économique dont dépendent les travailleuses, les travailleurs, leur famille et leur communauté.

Le Projet de loi C-39 menace d'affaiblir ce droit en donnant au gouvernement fédéral un plus grand pouvoir pour mettre fin à un arrêt de travail légal et imposer une résolution contraignante.

Cela devrait préoccuper toutes les travailleuses et tous les travailleurs au Canada.

Quand les gouvernements peuvent intervenir pour priver les travailleuses et les travailleurs de leur principal outil de négociation, le rapport de force bascule en faveur des employeurs et les droits de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs sont mis en péril.

Monsieur le premier ministre Carney, cela va trop loin.

Les gouvernements devraient encourager les employeurs et les syndicats à négocier des ententes, et non décider à quel moment les travailleuses et les travailleurs ont exercé leur droit fondamental de grève pendant une durée suffisante.

Les conséquences de cette législation vont bien au-delà des lieux de travail réglementés au palier fédéral.

Tous les gouvernements provinciaux du pays observent ce que fait Ottawa. Lorsque le gouvernement fédéral normalise l'intervention politique dans les grèves légales, il risque de créer un dangereux précédent que d'autres gouvernements pourraient tenter de suivre.

C'est pourquoi notre message au premier ministre Doug Ford et au ministre Calandra est tout aussi sans équivoque :

Ne suivez pas cet exemple.

Les travailleuses et les travailleurs de l'Ontario ont déjà subi une ingérence gouvernementale extraordinaire dans les négociations collectives. Nous nous souvenons du Projet de loi 124. Nous nous souvenons du Projet de loi 28, lorsque le gouvernement provincial a invoqué la clause dérogatoire pour tenter d'imposer une convention collective et d'outrepasser les droits de membres des travailleuses et travailleurs en éducation du CUPE-OSBCU/CSCCS-SCFP.

Le mouvement syndical de l'Ontario s'est alors dressé ensemble, soutenu par les syndicats de tout le pays, et nous nous dresserons ensemble à nouveau.

Le mouvement syndical n'a pas passé des générations à lutter pour le droit de s'organiser, de négocier collectivement et de faire la grève pour que les gouvernements décident que ces droits n'existent que jusqu'à ce qu'ils deviennent inconvenients.

Au premier ministre Mark Carney : retirez le Projet de loi C-39.

Au gouvernement de l'Ontario : considérez-vous comme prévenu.

OSSTF/FEESO se dressera avec les travailleuses et les travailleurs de tout le pays pour défendre la négociation collective libre et le droit de grève.

Le droit de grève appartient aux travailleuses, aux travailleurs, non aux employeurs, non aux premiers ministres provinciaux, et non aux premiers ministres fédéraux.

En toute solidarité,

Martha Hradowy, Présidente
Malini Leahy, Vice-présidente
Colin Matthew, Vice-présidente
Jeff Dennys, Trésorier
Roxanne Beauchamp, Agente de l'exécutif
Sherry-Ann Bowen-Gordon, Agente de l'exécutif
Chris Chandler, Agente de l'exécutif